REPUBLIQUE FRANÇAISE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 — 4e CIRCONSCRIPTION



LOUIS Pierre

**Candidat de Concentration Républicaine
et d'Action Sociale**

ELECTRICES,
ELECTEURS,

Cédant aux instances de nombreuses personnalités de la 4e circonscription, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de ne pas me dérober. J'ai pris cette décision en considération du fait que j'ai vécu de nombreuses années parmi vous et que la fonction d'adjoint, que j'exerce à la mairie de Saint-Etienne depuis bientôt vingt ans, m'a donné l'expérience des questions administratives et des besoins locaux.

Mon action sera essentiellement axée sur deux points : la PAIX et la JUSTICE SOCIALE.

La PAIX **extérieure :** je suis partisan d'une **Europe Unie,** dans laquelle la France pourra jouer en toute liberté et en toute sécurité le rôle essentiel qui fut toujours le sien.

La PAIX **intérieure :** par l'instauration d'un Etat où la stabilité sera assurée par une stricte séparation des pouvoirs.

LA JUSTICE SOCIALE : elle devra être basée sur une politique économique **d'investissements** et **d'expansion régionale** réalisée avec le concours des organisations professionnelles et familiales.

L'implantation d'industries nouvelles doit assurer à tous les travailleurs le plein emploi et de justes salaires.

La rentabilité des exploitations agricoles sera assurée par la modernisation de l'équipement et l'amélioration des circuits de distribution, ce qui permettra une appréciation équitable des biens et du travail de la terre.

Il serait inadmissible qu'en un siècle de progrès scientifique et social tous les individus ne puissent jouir d'une existence décente et digne. On doit y parvenir par :

La construction de logements sains et adaptés aux exigences de la vie familiale. Le problème de la pollution des eaux et de l'atmosphère se pose avec une intensité particulière dans notre région.

La dignité de la personne humaine doit être sauvegardée en notre époque de machinisme et de standardisation par :

— **l'instruction à tous ses degrés** mise à la portée de ceux qui le méritent.

— **l'organisation rationnelle des loisirs** permettant un développement physique (piscines, gymnases, stades...), intellectuel (bibliothèques, voyages organisés, ciné-clubs...) et moral par un contrôle intelligent des publications et des films présentés aux jeunes.

Nous n'oublierons pas nos **vieillards** envers qui nous avons contracté une juste dette de reconnaissance.

Il est enfin une liberté qui est la plus sacrée de toutes, **la liberté de conscience,** qui devra être assurée d'une manière réelle pour les croyants de toutes les confessions.

Electrices, Electeurs,

Vingt ans de vie municipale m'ont permis de connaître les difficiles problèmes qu'ont à résoudre les maires et conseillers municipaux. Je suis prêt à leur apporter mon plus entier concours.

Mon jeune et dynamique suppléant, le docteur MEYRIEUX, Conseiller général, est un garant pour l'avenir de la continuité de notre action.

Vous voterez donc, le 18 novembre, pour

LOUIS Pierre

Chevalier des palmes académiques

Adjoint au Maire de Saint-Etienne

Président de l'Union départementale des Fédérations Sportives

Médaille d'or de l'Education Physique et des Sports

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Docteur MEYRIEUX

Conseiller Général

Cette double candidature est patronnée par les personnalités locales suivantes :

DELORME Jean, maire de **St-Romain-les-Atheux.**

ACHARD Félix, adjoint au maire de **Firminy.**

FRECON Guy, adjoint au maire de **Firminy.**

GIBERT Théo, ancien adjoint au maire de **Roche-la-Molière.**

RIGNOL Alexandre, militant syndicaliste à **Roche-la-Molière.**

PRUDHOMME Jacques, adjoint au maire de **La Ricamarie.**

CHAPAL René, conseiller municipal de **La Ricamarie.**

GARDE Jacques, ancien adjoint au maire du **Chambon-Feugerolles.**

PIC Louis, géomètre au Chambon-Feugerolles.

S.N.I.L.R. — St-Etienne